

Helge Vidar Holm

Mœurs de province

Essai d'analyse bakhtinienne
de *Madame Bovary*

Bon à compléter en 9.
envoyez le greco en a'ki de laus
6 plus tot possible.

L. Bouilbes

Faire attention aux
renvoi et aux notes
de l'auteur

Madame Bovary.

α (Mœurs de Province)

Louis Bouilbes

Helge Vidar Holm

Mœurs de province

Essai d'analyse bakhtinienne
de *Madame Bovary*

Bon à compléter en 9.
envoyez le greceur à la D. L. au
6 plus tôt possible.

Faire attention aux
renvoi et aux notes
de l'auteur

Madame Bovary.

α (Mœurs de Province.)

Louis Bouilbes

Introduction

Mœurs de province, le sous-titre donné par Gustave Flaubert à son roman le plus célèbre, n'a guère connu de grâce auprès des maisons d'édition. On s'étonne de constater que ce sous-titre, en dépit de sa pertinence remarquable, ait été supprimé dans un très grand nombre – sans doute la majorité – des éditions de ce roman parues après la mort de l'auteur en 1880. Cette suppression concerne autant les éditions scientifiques que les éditions grand public ou scolaires. Tout comme la quasi-totalité des éditions critiques du roman, l'édition prestigieuse de la Pléiade¹ est sans renseignement aucun concernant le sous-titre et cette tradition de suppression, laquelle concerne autant les éditions françaises que les traductions².

Une explication possible, concernant une telle décision de la part des éditeurs divers, serait l'importance des implications existentielles du rôle social donné par le titre principal du roman, celui d'une femme mariée. Ce rôle étant ainsi devenu partie intégrante de l'identité onomastique de la protagoniste du roman, Madame Bovary, c'est, notamment, dans et par sa situation d'épouse qu'Emma va affronter les défis qui la mèneront au suicide. Le titre principal implique déjà une tension entre un rôle social, celui d'épouse, et la vie d'un individu nommé Emma Bovary. Ce sont apparemment le portrait d'Emma et la narration de son

1 Il s'agit de l'édition de 1951 des *Œuvres*. Dans la collection «Bibliothèque de la Pléiade», on est en train de publier une nouvelle édition des *Œuvres complètes* de Flaubert, sous la direction de Mme Claudine Gothot-Mersch. Le premier tome, *Œuvres de jeunesse*, a déjà été publié, et les quatre tomes suivants sont actuellement (2011) en préparation.

2 Le plus surprenant est le silence presque total à propos du sous-titre dans les commentaires des éditions critiques les plus importantes du roman, à l'exception de celle de l'Imprimerie Nationale, édition de 1994, où l'héritage balzacien évoqué par le sous-titre est brièvement commenté. Les *Mœurs de province* ne sont pas mentionnées dans la *Concordance de Madame Bovary* (Carlut et al. 1978), et les éditions scientifiques des manuscrits du roman (celles de Leleu de 1936, de Pommier et Leleu de 1949, de Goldin 1984 et de Leclerc de 1995) n'en parlent guère non plus.

destin personnel qui, avant tout, ont fasciné non seulement la grande majorité des lecteurs, mais aussi maints cinéastes – qui ont adapté le roman – et une partie majeure des éditeurs qui l’ont publié.

Reste cependant un fait, que l’on croirait en principe non négligeable: c’est bel et bien l’auteur lui-même, Gustave Flaubert, qui, de sa propre main, a écrit, entre parenthèses, le sous-titre *Mœurs de Province* à la première page du manuscrit du copiste³ prêt à être publié dans la *Revue de Paris* en six livraisons entre le 1^{er} octobre et le 15 décembre 1856. Ensuite, le romancier aura consciencieusement veillé sur la présence du sous-titre à la une de couverture, comme une partie essentielle du titre complet du roman, publié en volume en sept éditions différentes du vivant de l’auteur⁴.

Par le présent essai, j’espère pouvoir montrer l’importance de l’acte *auctorial* qu’implique un tel rajout de sous-titre au dernier moment: il s’agit d’un acte communicatif, un énoncé dans le sens bakhtinien du terme, où le destinataire, déjà, fait partie, comme potentialité intégrante, de l’énonciation. J’y reviendrai plus loin. Pour l’instant, j’aimerais souligner que, pour le destinataire que je suis, le sous-titre en question a

3 Conformément à l’orthographe la plus répandue, j’écrirai, dans la présente étude, province avec un p minuscule, contrairement à ce que fit Flaubert sur le manuscrit du copiste (Voir *Appendice*, Illustration 1). En outre, je tiens à préciser que dans ce travail, je m’appuierai quasi exclusivement sur des éléments du manuscrit du roman publiés par la volonté de l’auteur, et non pas sur les avant-textes qui, eux, témoignent de la genèse de *Madame Bovary* (*Mœurs de province*). Traiter de ceux-là impliquerait une autre approche du roman que celle qui est la mienne dans le présent essai, où je privilège donc l’étude du manuscrit dans sa forme (ou plutôt, dans ses formes) publiée(s). (Voir à ce propos les versions du manuscrit marquées *Définitif* et *Copiste* au Site Bovary: http://bovary.univ-rouen.fr/folios_liste.php?type=f&id=4&mxm=0108030012&recueil=C&page=1&nb=24).

4 La première édition du roman en volume parut chez l’éditeur Michel Lévy Frères en avril 1857, en deux tomes (voir illustration 3 dans *Appendice*), l’auteur ayant cédé les droits sur son roman à cet éditeur en décembre 1856 pour une durée de cinq ans. Une nouvelle édition de 1858 contenant soixante modifications fut réimprimée à plusieurs reprises pendant une bonne dizaine d’années. Outre ces deux premières éditions en volume, *Madame Bovary* (*Mœurs de province*) connut, du vivant de Flaubert, cinq autres éditions dont quelques-unes donnèrent lieu à des réimpressions. L’édition de 1873, chez l’éditeur Charpentier, parut sous l’appellation «édition définitive», selon la volonté exprimée par l’auteur (voir de Biasi 1994: 67-68 pour plus d’information sur ces éditions).